

LE MARECHAL MOBUTU REDECOUVRE LE PAYS DU NIL

Suite de la pag. 7

des relations profondes". Après un quart de siècle de coopération fructueuse dans tous les domaines, dira le Président Moubarak, l'envisage avec satisfaction l'avenir de nos relations bilatérales; est heureux de vous voir parmi nous en tant que grand leader africain, illustre dirigeant d'un peuple frère qui partage notre appartenance au bassin du Nil. Grand fleuve de l'Afrique.

L'Egypte était portée sur le podium de la civilisation millénaire par le Guide Mobutu qui a pas manqué de révéler les valeurs authentiques de ce pays qui était à l'origine de l'algèbre, trigonométrie au point de marquer une époque avant l'ère chrétienne par ses réalisations indestructibles telles les pyramides, les sphinx, les tombeaux, les temples géants...

Ces deux discours ne rompent point ! Et les observateurs et autres pres convives qui prenaient part à ce repas imposé essentiellement de mets égyptiens et offert sans vins ni alcool cherchaient en vain les points divergents entre les deux capitales lors du communiqué conjoint devant être lu deux jours plus tard après plusieurs séances marathons des chefs d'Etat et des experts de deux pays.

Comme on pouvait bien s'y attendre, la presse nationale du Zaïre ne pouvait se contenter du seul texte du communiqué conjoint qui sanctionnait la fin de la visite officielle du Guide Mobutu prêt à entamer le volet essentiellement d'agrément de sa tournée en visitant musée, base militaire, tombeau citadelle, osquée et autre vestiges historiques telles que les pyramides.

En effet, trop remuante dans pareille circonstance, la presse nationale du Zaïre qui faisait partie de la suite du Président-fondateur avait arraché quelques déclarations au Commissaire d'Etat aux Affaires étrangères, le citoyen Mokolo waombo ainsi qu'à son collègue Egyptien, le Ministre d'Etat Egyptien pour les Affaires étrangères.

Les vrais problèmes pratiques

Pour le citoyen Mokolo, le Zaïre et l'Egypte ne sont pas suffisamment compris dans le monde arabe.

Le point de vue du Zaïre

A propos d'Israël, le Commissaire d'Etat Mokolo a rappelé que nous avons normalisé nos rapports avec cet Etat tout en demeurant avec le pays frère qu'est l'Egypte et nous tenons à soigner nos relations avec le monde arabe.

Le Zaïre entretient des relations commerciales avec le Caire mais elles sont embru-

yonnaires. C'est pourquoi, le citoyen Mokolo n'a pas dissimulé sa satisfaction de voir prochainement l'Aneza et la Société El Nasr pour développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Le citoyen Mokolo a rappelé la présence de nos deux pays au sein du groupe Undugu, Etats faisant partie du bassin du Nil. Il est question d'élargir les contacts avec d'autres pays tels que l'Ethiopie, le Kenya, le Rwanda et le Burundi. Après les rencontres de Karthoum et de Kinshasa, il est prévu une au Kenya, en septembre pro-

chain. Tout concourt pour sortir ce groupe d'un cadre informel en vue de s'engager dans la réalisation d'un véritable groupe homogène pour promouvoir le développement des Etats du bassin du Nil.

Le Zaïre entretient des rapports culturels avec l'Egypte par l'échange des médecins, professeurs et par l'octroi des bourses d'étude. Sur ce chapitre, il existe une immense possibilité d'une coopération au niveau des cadres inter-médiatres, devait faire remarquer notre commissaire d'Etat aux Affaires

étrangères qui a souligné que sur le plan militaire, le Président-fondateur du MPR, le Maréchal Mobutu Sese Seko avait visité le 23 mars deux bases militaires (des unités blindées et paras) pour examiner les possibilités d'accroître la coopération militaire déjà existante. Pour le moment nos jeunes soldats sont formés à l'Académie navale d'Alexandrie.

Au niveau de l'information, le citoyen Mokolo a révélé qu'un échange d'informations est envisagé entre l'Azap et l'agence égyptienne Mena.

Eyenga Sana.

(à suivre)

EXTRAIT DU COMMUNIQUE CONJOINT

...Au plan des relations bilatérales, les deux parties se sont félicitées de l'évolution de la coopération entre les deux pays et ont dégagé une stratégie nouvelle en vue de lui assurer une impulsion plus dynamique.

Elles ont réaffirmé, à cet effet, le rôle éminent de la grande commission mixte Egypto-Zaïroise pour la promotion et la diversification de la coopération économique, commerciale, technique et culturelle entre les deux pays et ont convenu de la mise en oeuvre de mesures pratiques pour le renforcement de la coopération bilatérale.

C'est dans cet esprit que les deux Chefs d'Etat ont décidé la tenue de la prochaine session de la grande commission mixte à Kinshasa en novembre 1985.

Examinant la situation internationale, les deux parties ont exprimé leur profonde préoccupation devant son aggravation, le recours systématique à la politique de la force et la dégradation persistante de la situation économique internationale.

L'attention des deux parties a été particulièrement retenue par la situation qui prévaut en Afrique et au Moyen-Orient. Elles ont réaffirmé leur attachement aux buts et principes de la Charte de l'OUA, notamment ceux relatifs au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de chaque Etat ainsi que ceux relatifs à la non-ingérence dans les affaires intérieures et au règlement pacifique des différends entre Etats.

S'agissant de l'Afrique, les deux parties ont convenu de la nécessité d'accorder une importance particulière à la situation économique et sociale du continent et sur l'impérieuse nécessité d'approcher des solutions appropriées aux multiples problèmes de développement auxquels l'Afrique se trouve confrontée, dont celui de la sécheresse et de la désertification.

Dans le cadre du renforcement de la coopération interafricaine, les deux parties ont réaffirmé leur adhésion totale au Plan d'Action de Lagos afin de réaliser l'intégration économique du continent sur la base de la complémentarité et de la solidarité entre les Etats membres de l'OUA. Elles se sont félicitées de la coopération établie entre les Etats du groupe Undugu qui constitue une émanation de la lettre et de l'esprit de ce Plan Bon. Elles ont convenu de l'importance d'intensifier la coopération

dans tous les domaines entre les pays du Bassin du Nil.

En ce qui concerne particulièrement le Tchad, les deux parties ont exprimé leur inquiétude au sujet de la situation qui continue à prévaloir dans ce pays et ont réaffirmé que toute solution du conflit réside dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce Etat et le retrait des forces libyennes du Tchad afin que son gouvernement légitime présidé par le Président Hissène Habré puisse réaliser l'entente nationale.

Abordant la question du Sahara occidental, le Zaïre et l'Egypte ont exprimé leur conviction que la solution de ce problème réside dans la mise en application des décisions adoptées au Sommet de l'OUA à Nairobi, en 1981 et à Addis-Abeba en 1983.

Examinant la situation en Afrique australe à la lumière des récents événements survenus dans cette région, les deux parties ont exprimé leur profonde préoccupation au sujet de la poursuite de la politique d'apartheid, de l'occupation illégale et continue de la Namibie et des actes d'agression et de déstabilisation menés par l'Afrique du Sud contre les Etats indépendants de l'Afrique australe.

Analysant la situation qui prévaut au Moyen-Orient, les deux parties ont affirmé que toute solution juste et durable du conflit du Moyen-Orient implique notamment la reconnaissance des droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien dont son droit à l'autodétermination. Elles condamnent toute violation du principe de la non-acquisition des territoires par la force, conformément aux normes du Droit international aux conventions de Genève et aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

La partie égyptienne a expliqué les efforts déployés par l'Egypte pour ouvrir la voie au dialogue et à la négociation et faciliter la reprise du processus de paix.

Les deux parties ont souligné la nécessité de tout mettre en oeuvre afin de donner un éclat particulier à la conférence des ministres des Affaires étrangères du Mouvement des pays non-alignés qui se tiendra à Luanda en septembre prochain. Elles ont également affirmé leur soutien à la décision de tenir une réunion au niveau ministériel du Bureau de coordination du Mouvement des pays non-alignés à la Nouvelle Delhi en avril 1985 consacré au problème de la Namibie.